Porte Maillot, Paris : grandeur et quintessence d'un nouveau palais des Congrès

Juin 2026

Pour les 140 ans de la revue d'architecture*Construction Moderne*, reproduction de l'article original paru dans le n°103, en juin 2000.

Transformer l'image du palais des Congrès de Paris et créer 45 000 m2 supplémentaires de bureaux, de salles de réunion et de surfaces d'exposition, tels ont été les objectifs poursuivis par Christian de Portzamparc (1944 -) dans son projet d'extension. Pour traduire cette volonté, l'architecte parisien a dessiné une gigantesque façade inclinée, en béton architectonique bicolore, qui s'ouvre sur la porte Maillot. Un geste franc et rectiligne qui jette les bases de la requalification d'un des espaces majeurs de l'axe historique parisien.

Paris, porte Maillot. L'extension du palais des Congrès n'a pas échappé aux automobilistes parisiens qui circulent ici par dizaines de milliers chaque jour. L'image du bâtiment qui occupe en totalité l'un des côtés de la place est totalement transformée par son extension dont le plan en "U" enserre l'ancienne construction sur trois de ses faces. Devant le rond-point, un plan incliné de 156 m de long remplace l'ancienne façade courbe. De 30 m de haut, cette paroi est perforée par une fenêtre monumentale, légèrement inclinée vers la Défense.

Dans ce lieu essentiellement pensé pour le trafic automobile, le geste franc et rectiligne de Christian de Portzamparc jette les bases de la requalification d'un espace urbain majeur de l'axe historique parisien, entre la place de l'Étoile et l'Arche de la Défense. Jusqu'alors, le palais des Congrès de Paris, construit en 1974, avait permis à la capitale d'occuper pendant vingt-cinq ans le premier rang mondial des villes accueillant des congrès internationaux. Cependant, devant l'émergence de nouvelles destinations concurrentes, il était devenu nécessaire d'adapter et de requalifier cet édifice d'intérêt général.
La Chambre de commerce et d'industrie de Paris a ainsi investi 500 millions de francs pour augmenter les surfaces d'exposition et celles de la galerie commerciale, offrir trois nouvelles salles de congrès (de 200, 400 et 650 places) et, enfin, doter le parc de stationnement de 280 places en plus. L'image du bâtiment est issue d'un système volumétrique simple qui résulte du croisement de deux grands plans. D'une part, la façade principale qui protège le parvis d'entrée et optimise les nouvelles surfaces d'exposition, d'autre part, un immense balcon, flottant à 12 m de hauteur, qui permet d'évacuer une partie des occupants du bâtiment existant en cas d'incendie.

Une contrainte réglementaire camouflée

Le plan incliné de la façade principale avance de 8 m en surplomb par rapport au sol. Sa configuration en dévers permet de libérer des espaces de plus en plus vastes à mesure que l'on s'élève dans les étages. Il est percé d'une faille vitrée, de 54 m d'ouverture, dont l'inclinaison vers la Défense donne un dynamisme à la façade et marque l'ouverture de ce grand lieu de rencontre. Ce porche abrite un cône inversé dans lequel sont aménagées les trois salles de conférences.
Le plan horizontal du premier niveau remplace les passerelles en "pinces de crabe" autrefois destinées, en cas d'incendie, à assurer l'évacuation des usagers vers le terre-plein central du carrefour. Du balcon, les issues de secours sont aménagées par des escaliers métalliques aboutissant sur le parvis. Ce nouveau dispositif est complété, dans les niveaux supérieurs, par des portes sur vérins dissimulées dans les panneaux de béton préfabriqué de la façade. Chacun des accès pompiers est desservi par un petit balcon en forme de plongeoir qui s'avance en surplomb de la façade. Les grandes échelles, lancées vers les niveaux supérieurs, échappent ainsi au porte- à-faux du balcon du premier étage. Cet ensemble d'événements anime la façade par leurs formes et leurs ombres portées. Une manière d'exploiter une contrainte réglementaire pour en faire un apport architectural.

ACOUSTIQUE : un fonctionnement en continu pendant le chantier

Durant toute la durée du chantier, le palais des Congrès a accueilli normalement, spectacles, expositions et retransmissions télévisées. La gestion des issues de secours et les contraintes acoustiques ont été les principales difficultés à résoudre par les responsables du chantier. La transmission des bruits aériens a été affaiblie grâce à l'installation de cloisons phoniques, tandis que la présence d'un joint de dilatation entre le palais existant et son extension facilitait la gestion des bruits solidiens.
"*Les nuisances acoustiques étaient une contrainte terrible*, relate le chef de projet de l'atelier de Christian de Portzamparc.*Le chantier était truffé de capteurs sonores et, au-delà de 55 dB (A), les entreprises devaient arrêter les travaux sous peine de pénalités*." Lorsque des spectacles se déroulaient dans l'auditorium, ce niveau était abaissé à 30 dB (A).
À ces contraintes de bruit s'ajoutaient celles concernant les accès et la sécurité des personnes fréquentant le palais. Un circuit protégé a dû être aménagé pour les accès depuis le métro, et certains péri- mètres ont été sécurisés pour les issues de secours qui donnaient directement dans le chantier. La réalisation des travaux a ainsi dû être découpée en de nombreuses phases, de manière à prendre en compte la continuité de l'exploitation du palais, permettre la réalisation de parkings en infra-structure et respecter les exigences du règlement de sécurité.

La recherche d'une surface d'exploitation maximale

L'extension se retourne le long des rues latérales sur 54 m. Des façades vitrées traitent le rapport avec le grand plan incliné et font le lien avec les ailes latérales en béton préfabriqué noir. La demande originelle de la CCI de Paris était formulée essentiellement en termes de surfaces complémentaires. "*Évidemment*, explique Christian de Portzamparc,*nous avons transformé l'image du projet, mais l'essentiel du travail s'est porté sur une question technique de fonctionnement interne : comment libérer des plateaux au bon endroit ?*" En effet, l'ensemble des surfaces ont été construites sur une emprise foncière très limitée. Le programme se déploie sur huit niveaux en mitoyenneté du palais existant et selon sa logique. Les planchers se prolongent de l'ancien au nouveau, afin de concilier les activités et d'améliorer les relations fonctionnelles. Le sous-sol regroupe les accès depuis le métro, le RER et les parcs de stationnement. Les visiteurs débouchent directement dans une rue commerciale qui les guide jusqu'aux escaliers permettant l'accès au rez-de-chaussée.

Aux niveaux supérieurs, de vastes espaces d'exposition sont libérés entre la nouvelle façade et la structure de l'ancien palais. Ils sont éclairés par un réseau de petites ouvertures trapézoïdales, pratiquement invisibles de l'extérieur mais qui créent un jeu de moucharabieh à l'intérieur. Les différents étages sont identifiables par la couleur des tapis de marbre qui habillent les sols. Perforant les trois niveaux d'exposition, le cône s'impose aux visiteurs par la continuité de son revêtement de façade en béton blanc. L'édifice est couronné par deux étages de bureaux dans lesquels l'administration est installée. La mise en œuvre du projet a débuté par un très lourd programme de démolition (plus de 15 000 m^3 de béton). Elle s'est poursuivie par une fouille de plus de 1 ha de surface et de 20 m de profondeur au pied de l'ancienne façade. Ensuite, l'ensemble de la structure a été coulée en place, à l'exception des planchers, réalisés à partir de prédalles.
Le système structurel, de type poteaux-poutres, est aligné sur la structure du bâtiment initial. Il est complété par cinq refends monumentaux qui reprennent la charge des planchers, les forces de renversement de la façade inclinée et le grand balcon extérieur du premier niveau. Des efforts importants puisque les deux bâtiments (le neuf et l'ancien) sont désolidarisés par un joint de dilatation dont l'ouverture, qui doit pouvoir s'ouvrir jusqu'à 4 cm en partie haute.

Parallèlement à la structure, la réalisation de la façade principale et du cône était engagée. La complexité des façades a été résolue par le choix du matériau béton et par les options constructives. Le plan incliné présente deux systèmes constructifs différents : en partie supérieure, au-dessus du balcon, les panneaux de parement sont boulonnés à une ossature métallique. En partie basse, entre le sol et le balcon, ils servent de coffrages perdus à la structure en béton armé de l'équipement. Pour l'exécution, les éléments, de 18 cm d'épaisseur, ont été positionnés sur un immense chevalet métallique. Un polystyrène de 3 cm a été posé sur la face intérieure des panneaux, puis les armatures de la structure ligaturées aux attentes prévues dans les panneaux préfabriqués avant que le béton ne soit coulé. Le cône inversé, qui abrite les salles de réunion, est fondé sur un socle de 1 300 m^3 de béton. Sa volumétrie résulte d'un plan elliptique dont les axes ne sont pas perpendiculaires au sol, mais reprennent les angles de la façade.

ENTRETIEN avec Christian de Portzamparc

Requalifier la place, traiter le lien entre Paris et Neuilly

Construction moderne : Malgré une situation exceptionnelle dans Paris, la porte Maillot apparaît comme un lieu peu qualifié. Comment avez-vous abordé un tel site dans votre projet ?
Christian de Portzamparc : C'est un grand site. Pourtant, la récente forme elliptique du rond-point de la porte Maillot ne m'a jamais paru justifiée. Au contraire de l'Étoile, où la figure du cercle découle de l'organisation concentrique de toutes les avenues, la porte Maillot est un pont, une entrée sur le périphérique, avec seulement quelques avenues latérales qui sont soit

perpendiculaires, soit légèrement de biais. La grande question est donc l'entrée ou la sortie par l'axe. J'y ai répondu en implantant un élément parallèle.
De fait, le sujet devenait sensiblement identique à celui de la Concorde : un très grand espace urbain tenu par un côté. À ceci près qu'il ne s'agit pas d'une organisation centrée, symétrique, comme c'est le cas à la Concorde où l'axe principal croise un axe secondaire (le pont conduisant en vis-à-vis à la rue Royale). Au contraire, on a ici une perception en tangente puisque les voitures et même les piétons sont amenés à tourner. C'est la raison pour laquelle j'ai souhaité que l'entrée principale et le cône qui abrite la grande salle soient désaxés.
Finalement, le bâtiment assume la grande dimension de ce lieu et traite le lien entre Paris et Neuilly. C'est comme si l'on avait fait 50 % du boulot ! Il reste la question du rond-point. Je considère que le dessin de l'îlot central n'est pas lisible et trop compliqué. Il faudrait concevoir cette place comme un beau disque, ponctué d'arbres disposés plus librement, qui laissent voir l'ensemble de l'espace.
C. M. : Pourquoi avez-vous choisi le **béton architectonique** et quelles ont été vos attentes vis-à-vis du matériau ?
C. de P. : Au tout début, j'avais l'idée d'une grande **façade** plutôt ouverte. En travaillant, cela est apparu cher et sophistiqué, et de plus, puisqu'il s'agissait d'abriter des espaces d'ex- position accueillant des stands, il était impensable de mettre des vitrages plein sud. Dès lors, j'ai hésité pour des raisons d'aspect et de poids entre le béton et le métal. Mais l'aspect satiné ou brillant pouvait être gênant, car il y a beaucoup de lumière dans ce lieu à certaines heures. Il fallait aussi avoir l'assurance d'obtenir une parfaite planéité de l'ensemble. Enfin, dans des projets urbains, quand cela est possible, j'aime accompagner une cohérence qui est déjà là. J'aime utiliser des matériaux, des couleurs en parfait dialogue avec le site. C'est pourquoi, ici, à Paris, j'ai choisi une façade minérale. J'ai cherché un béton qui rappelle à certains moments le gris de Paris. L'ouvrage étant très complexe, il fallait une technologie contemporaine mais je ne voulais pas de l'image de la "préfa". J'ai donc écrit une trame horizontale, assez fine, pour recouper les grands panneaux. Puis j'ai surligné les parements de motifs qui révèlent la **plasticité** du béton au hasard de sa **prise**. Le béton est coulé dans la forme, le long d'un **joint** creux, et la ligne de ce mélange est comme une sorte d'écriture qui passe du gris à l'orange. Finalement, nous avons pris la technologie – aujourd'hui courante – du béton architectonique que nous avons sophistiquée dans sa mise en œuvre, tout en préservant un aspect très minéral, presque brut.

Haute technicité et grande précision

Pour fabriquer la peau de **béton architectonique**, l'usine a directement utilisé les épures de modélisation de l'architecte. La mise en œuvre du cône est pratiquement identique à celle de la **façade** principale, à l'exception du **coffrage** intérieur qui a été assuré par une gaze métallique, de manière à éviter l'exécution d'un ouvrage sur mesure tout en permettant le coulage du béton. L'ensemble est stabilisé par les planchers et par l'ossature métallique de la toiture. La conception et la mise en œuvre des façades constituent sans doute l'une des gageures du projet. La réussite de ces ouvrages tient autant à la qualité d'aspect des panneaux de **béton préfabriqué** employés qu'à la planéité et au **réglage** de l'ensemble. Il s'agissait en effet de répondre à un objectif de planéité tel que la surface ne présente pas de défauts de plus de 1 cm, sur une aire de 4 680 m^2, soumise à des différences de température notables (entre le haut, au soleil, et le bas, dans l'ombre).

Réinterpréter une méthode ancestrale

Produits en atelier, sur tables coffrantes, les panneaux ont été réalisés avec un béton bicolore dont le motif, exécuté de façon artisanale, porte le geste ancestral du maçon. Un geste qui évoque les ressacs de la plage et que Christian de Portzamparc est allé lui-même montrer en usine.
Le processus de fabrication consiste à disposer un béton architectonique à la truelle, en fond de table coffrante, sur environ 6 cm d'épaisseur. Dans la partie supérieure du panneau, le béton est blanc ; dans le tiers inférieur, il est coloré. L'armature est ensuite mise en place avant le coulage du **béton gris** structurel. L'ensemble, de 14 cm d'épaisseur, est vibré très brièvement, de façon à éviter le mélange des bétons de **parement**.
Après leur **décoffrage**, les éléments subissent trois passes de polissage en usine puis, une fois posés sur chantier, ils reçoivent en finition un **hydrofuge** anti-graffitis, qui permet aussi de donner au parement un léger effet mat. Réalisés sur une trame de 4,05 m x 2,88 m, les panneaux ont été coulés de deux en deux, de manière à assurer la continuité du motif. Leur parement est redivisé par un **calepinage** de joints creux horizontaux tous les 0,72 m.

Une façade emblématique de la porte Maillot

Les teintes des panneaux résultent uniquement de la couleur des ciments et des **granulats** utilisés. Bicolores, les éléments blanc-gris sont fabriqués avec un **béton blanc**, constitué de ciment blanc et de **sable** blanc de Norvège, et avec un béton "grisé" de ciment mixte (blanc-gris avec des granulats blancs). La volonté de donner un peu plus de dynamisme à la façade a conduit à la mise en œuvre de panneaux blanc orangé réalisés avec les granulats orangés.
Ainsi, vingt-cinq ans après son inauguration, le palais des Congrès de Paris a fait peau neuve et s'est largement étendu, malgré une emprise foncière très limitée. L'équipement devient encore plus emblématique de la porte Maillot grâce à sa nouvelle façade qui l'impose à l'espace urbain. Une nouvelle façade qui, la nuit, s'éclaire par des spots disposés dans l'allège du balcon et prend l'allure abstraite d'un plan qui, au travers de variations de couleurs gérées par ordinateur, semble respirer comme un poumon.

Rédacteur : Hervé CIVIDINO - **Reportage photo** : (c) Hervé ABBADIE, (c) Nicolas BOREL, (c) Gitty DARUGAR

FICHE TECHNIQUE

- **Maître d'ouvrage** : Société Immobilière du Palais des Congrès (SIPAC)
- **Maître d'œuvre :** Christian de Portzamparc
- **Aménageur :** Chambre de Commerce et de l'Industrie de Paris
- **BET :** SETEC Travaux publics et industriels
- **Entreprise de gros œuvre :** Groupement Bouygues - SNSH
- **Bétons préfabriqués :** EPI

Construction Moderne n°103
Cet article est extrait de **Construction Moderne n°103**

Retrouvez tout l'univers de la revue Construction Moderne sur constructionmoderne.com

Consultez les derniers projets publiés
Accédez à toutes les archives de la revue
Abonnez-vous et gérez vos préférences
Soumettez votre projet

Article imprimé le 26/11/2026 © ConstructionModerne